

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Municipal : 15  
En Exercice : 14  
Qui ont pris part à la délibération : 14  
Date de la Convocation : 12/12/2024

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Quatre et le Dix-Sept Décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 19 heures et 00 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Michel BATUT, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, Mme Nathalie BARDOU, M. Serge CLERGEAU, Mme Sylvie GAY, M. Didier JANSON, M. Philippe JACQUIER, Mme Florence PENA, M. Frédéric BASTIEN Le quorum est atteint.

**Étaient représentés :** Mme Anne-Charlotte BARLERIN ayant donné pouvoir à M. André HEBRARD.  
**Secrétaire de séance :** M. Pierre HERAILH.

### **OBJET DE LA DELIBERATION :**

#### **Délibération 2024/73 : Budget assainissement pour travaux rue Aristide Briand**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander un prêt de Trésorerie à la Banque pour le financement de travaux d'assainissement rue Aristide Briand.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 13 pour, 0 contres et 1 abstention décide de contracter un prêt à la Banque pour les travaux d'assainissement rue Aristide Briand et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce prêt.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.



Délibération rendue exécutoire  
Affichage et envoi en Sous-Préfecture  
De Castres, le 20/12/2024  
Le Maire,  
M. Jean-Claude PINEL

Le Secrétaire de séance, M. Pierre HERAILH.